

# Science et technique

Revue burkinabè de la recherche

## *Lettres, Sciences sociales et humaines*

---

Vol. 36, n°2 – Juillet - Décembre 2020 – ISSN 1011-6028

---



Centre national de la recherche scientifique et technologique  
03 B.P. 7047 Ouagadougou 03 - Burkina Faso



# Science **et** technique

Revue semestrielle de la recherche, éditée par le **Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST)**

## **Série Lettres, Sciences sociales et humaines**

Numéro 2 Volume 36, Juillet - Décembre 2020

Prix : 3 000 FCFA



Institut des Sciences des sociétés (INSS) 03 B.P. 7047 Ouagadougou 03 Burkina Faso  
inss@fasonet.bf

**Directeur de publication :** NEBIE Roger Honorat Charles

**Directeur adjoint de publication :** KIBORA Ludovic O.

### **Comité de publication**

*Président :* YAMEOGO Georges

*Editeur scientifique :* HALPOUGDOU Martial

*Secrétaire de rédaction :* KABORE Moustapha

### **Comité de rédaction**

*Coordonnateur :* ZERBO Roger

*Rédacteur en chef :* COMPAORE Maxime - E-mail : compaore@yahoo.fr

*Rédacteur en chef adjoint :* NANA Firmin

### **Membres**

KABORÉ S. Luc, Sociologie éducation, INSS

OUATTARA Ardjouma, Sociologie urbaine

OUÉDRAOGO Alain, Linguistique, INSS

PARÉ Cyriaque, Anthropologie, INSS

TRAORÉ Bakary, Histoire, INSS

### **Comité de lecture**

HIEN Pierre Claver, Histoire, INSS  
KABORÉ Oger, Musicologie INSS  
KIBORA Ludovic O., Anthropologie, INSS  
KIÉMA Alfred, Littérature Université de Ouagadougou  
KONKOBO/KABORÉ Madeleine, Sociologie éducation, INSS  
LOMPO Marius, Santé, IRSS  
NANÉMA Emmanuel, énergétique, IRSAT  
NÉBIÉ Bétéo, Linguistique, INSS  
NIKIÈMA Aude, S.I.G., INSS  
OUATTARA Vincent, Culturologie, Université de Koudougou  
OUÉDRAOGO Adama, Civilisation arabe, INSS  
SALO Samuel, Histoire, Université de Ouagadougou  
SANGARÉ Ali, Sociologie urbaine, INSS  
SISSAO Alain Joseph, Littérature africaine, INSS  
TRAORÉ Hamidou, Agriculture, INERA

### **Comité scientifique**

BALIMA Serge Théophile, Professeur titulaire Communication, Université de Ouagadougou  
BATIONO Jean-Claude, Maître de conférence Littérature germanique, Université de Koudougou  
BAZÉMO Maurice, Maître de conférence Histoire, Université de Ouagadougou  
BISSIRI Amadou, Professeur titulaire Littérature anglophone, Afrique du Sud  
FONKOUA Romuald, Professeur titulaire Littérature francophone, Paris 1  
GAYIBOR Nicoué, Professeur titulaire Histoire, Université de Lomé  
GOMGNIMBOU Mustapha, Directeur de Recherche Histoire, INSS  
GUISOU Basile Laetare, Directeur de Recherche Sociologie politique, INSS  
IDIATA Franck, Professeur titulaire Psycholinguistique, CNARS/Gabon  
IROKO Félix, Professeur titulaire Histoire, Université, Cotonou  
KANDJI Mamadou, Professeur titulaire Littérature anglophone, Université Cheik A. D.  
KATJA Werthmann, Professeur titulaire Anthropologie, Allemagne  
KIBORA O. Ludovic, Maître de Recherche Anthropologie, INSS  
KIÉDRÉBÉOGO Gérard, Directeur de Recherche Sociolinguistique, INSS  
NAPON Abou, Professeur titulaire Sociolinguistique, Université de Ouagadougou  
OUÉDRAOGO Jean-Baptiste, Directeur de Recherche Anthropologie, INSS

PALM D. Jean-Marc, Maître de Recherche Histoire, INSS  
SANOGO Mamadou Lamine, Directeur de Recherche Sociolinguistique, INSS  
SAWADOGO Mahamadé, Professeur titulaire Philosophie, Université de Ouagadougou  
SAWADOGO Filga Michel, Professeur titulaire Droit, Université de Ouagadougou  
SISSAO Alain Joseph, Directeur de Recherche Littérature africaine, INSS THIOMBIANO  
Taladia, Maître de conférence Economie, Université de Ouagadougou VALÉA Tendaogo,  
Maître de conférence Science de l'éducation, Université de Koudougou YONABA Salif,  
Maître de conférence Droit, Université de Ouagadougou

**Abonnement-Distribution :** DIST/DGA-V/CNRST, 03 B.P. 7047 Ouagadougou 03

**Rédaction et administration :** Comité de rédaction, INSS 03 B.P. 7047 Ouagadougou 03  
Tél : (226) 25 35 55 94/95/ 25 35 88 68 Fax : (226) 25 35 55 96

**Mise en page :** ILBOUDO W. Alassane, Infographe, Presses Universitaires

**Impression :** Presses Universitaires

**Tirage :** numéro tiré à 50 exemplaires



## Sommaire

**Maurice YAOGO, Koukiyoani KOUTIANGBA, Léa PARE TOE,  
Ziemlé Clément MEDA, Ligia PAINA**

Implantation nationale du programme de prise en charge à domicile du paludisme (PECADO) au Burkina Faso : analyse qualitative d'une expérience de partenariat public-privé.....11

**Mangawindin Guy Romuald OUEDRAOGO, Tindaogo Félix VALLEAN**

Les déterminants des meilleures performances des écoles primaires privées au Burkina Faso : le cas des écoles catholiques dans la commune de Ouahigouya...43

**Rasmata SAMANDOULOUGOU**

Analyse critique des Nouvelles Politiques agricoles communes en Afrique.....63

**Yacouba CISSAO**

La gestion des conflits fonciers dans un contexte de crise de la chefferie coutumière : cas du village de Sabtenga, province du Boulgou (Burkina Faso)...87

**Achille Candide Ayayi KOUAWO et Koffi Agbéko AGBOTRO**

Construire son identité et apprendre avec le numérique.....109

**Désiré Boniface SOME**

La fronde syndicale au Burkina Faso: de l'espoir à la désillusion des travailleurs après l'insurrection populaire.....123

**Tenguel Sosthène N'GUESSAN, Yao Eugene KONAN,  
N'Guessan Claude KOUTOU, Sacré Régis Mailly DIDI,  
Ahou Chimène KOUA-DIEZOU, Mireille Flore AHUI-ANKOTCHE,  
Koumi Kassi Roger ANGAMAN, Djeneba TRAORE-COULIBALY,  
Solange AMETHIER**

Politique d'offre de soins et soutiens aux OEV et à leurs familles en Côte d'Ivoire.....153

**Boulkini COULDIATI**

La rivière aux mystères ésotériques de Toussaint Hènènè DAMAN : dialogue des religions ou apostasie ?.....179

**Joseph Abo KOBİ**

La main-d'œuvre voltaïque dans la Côte d'Ivoire forestière de 1932 à 1947...195

**Aoua Carole CONGO, Palé Sié Innocent Romain YOUL,  
Laetitia Malpoa OUALI**

Paradigmes linguistique et didactique de l'éducation inclusive au Burkina Faso : cas des écoles de sourds de la région de l'Est.....215

**Ibrahim ABDOU SALAM NIANG**

Les ressorts agonistiques de l'épopée dans l'Anthologie bilingue de poésie orale haoussa.....239

**Lea Pare TOE, Nourou BARRY**

La moustiquaire, entre privilège et contrainte : les défis de la lutte contre le paludisme.....257

# La fronde syndicale au Burkina Faso: de l'espoir à la désillusion des travailleurs après l'insurrection populaire

---

Désiré Boniface SOME<sup>1</sup>

## Résumé

Le Burkina Faso a connu cette dernière décennie des remous socio-politiques faits de contestations et de grèves des travailleurs du secteur public et du privé. Aujourd'hui, l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014 qui avait suscité beaucoup d'espoir dans le monde du travail semble être ternie par une récurrence des conflits sociaux. Ils mettent en scène les travailleurs et l'Etat dans une confrontation assortie de manifestations de plus en plus particulières. C'est ce rapport conflictuel particulier entre ces deux catégories d'acteurs est mise en perspective sociologique par le présent travail.

Quels sont les déterminants des conflits sociaux récurrents entre les travailleurs et l'Etat dans la société burkinabé post-insurrectionnelle ? Y-a-t-il un lien entre ces conflits et la gouvernance du régime actuel ? Telles sont les questions, mettant en orbite l'hypothèse que la désillusion des travailleurs explique la fronde sociale. L'objectif majeur de cette recherche vise à expliquer les mouvements sociaux syndicaux qui secouent le Burkina.

La méthodologie a consisté à recueillir des données documentaires et de terrain dans la ville de Ouagadougou en juillet 2019 auprès de 35 informateurs des organisations de la société civile.

Les résultats obtenus permettent de comprendre que la fronde sociale qui plonge le Burkina Faso dans une sorte d'*anomie* s'explique par la désillusion des travailleurs par rapport au changement de gouvernance politique.

**Mots clés :** Fronde syndicale, Insurrection populaire, Désillusion, Dialogue social

## The union rebellion in Burkina Faso: from hope to the disillusionment of workers after the popular uprising

### Abstract

Burkina Faso has experienced socio-political turmoil through protests and strikes over the last decade. Today, uprising of October 30 and 31, 2014 seems tarnished in view of numerous repeated conflicts between workers and the State. The observation of these conflicts is the sociological perspective of this study.

---

<sup>1</sup> Université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou, UFR/SH- Département de Sociologie

What are the determinants of social conflicts in post- insurrectional Burkinabe society? What is the link between social labor conflicts and the governance of the ongoing regime? These questions have put the assumption that the disillusionment of workers in trade unions is the main explanation of social turmoil.

The methodology consisted in collecting documentary and field data in the city of Ouagadougou in July 2019, from 35 informants within civil society.

The results obtained allow us to understand that the social turmoil, which plunges Burkina Faso into a sort of anomy, is explained less by the demands for salary increases than by those of a virtuous governance responding to the yearnings that led the stakeholders to the popular uprising.

**Key words:** Workers unions turmoil, Popular insurrection, Disillusionment, Social dialogue

## Introduction

La dynamique des sociétés humaines est normale au sens durkheimien du terme<sup>2</sup>. E. DURKHEIM (1895) inculque au sociologue de pouvoir déterminer les faits sociaux qui relèvent du normal et ceux qui relèvent du pathologique. Il suit que le sociologue doit reconnaître les maux des sociétés et dire comment guérir les sociétés. C'est là, la dimension réformatrice de la sociologie de DURKHEIM.

Les mouvements sociaux marquent l'histoire de l'humanité dans toute son ampleur, aussi bien pour les grandes puissances que les nations en développement. Le changement social, les mutations et autres formes de transformation s'observent à l'ombre de divers conflits dont ceux entre employeurs et employés. S. PAUGAM (2012, p.13) observe que « *l'ère du temps c'est l'ère de la guerre entre employeurs et employés* ».

S'il est vrai que les mouvements sociaux sont inhérents à toutes les sociétés, leurs manifestations ne sont pas homogènes. C'est alors que, malgré les efforts consentis en matière de consolidation de la démocratie depuis les années 90. De notre observation empirique, l'Afrique reste la région la plus touchée par les mouvements sociaux surtout dans ces dernières décennies. En témoignent les contestations politiques (printemps arabe), les crises sécuritaires (terrorisme), les manifestations syndicales telles au Benin, Mali, Burkina.

---

<sup>2</sup>Référence à la dernière des cinq règles de la méthode sociologique : distinguer le normal du pathologique en vue d'y proposer les solutions.

Ce dernier pays en est très marqué ces dernières années. C'est ainsi qu'à l'image du printemps arabe, une insurrection populaire les 30 et 31 octobre 2014 fut à l'origine de la chute d'un des pouvoirs qui comptait parmi les plus forts en Afrique. La proposition de modification de l'article 37 de la Constitution en vue de la prolongation du pouvoir du Président COMPAORE a fait déborder le vase conduisant à une mobilisation populaire qui l'a emporté. Après l'insurrection, des élections furent organisées en novembre 2015 avec l'arrivée d'un nouveau pouvoir promettant un avenir radieux au peuple. L'espoir des populations était d'autant grand que le vainqueur est un candidat, ancien proche<sup>3</sup> du président déchu, donc un homme expérimenté qui devait être la 'solution', terme du marketing politique utilisé pour séduire l'électorat.

Mais depuis l'installation du nouveau pouvoir en janvier 2016, l'on constate une ébullition de la société burkinabé et spécifiquement du monde syndical. Des revendications tout azimut plongent le pays dans une instabilité inédite. De l'avis de certains observateurs dont L. CHOULI, (2015), il y a un problème de gouvernance.

En effet, depuis l'accès au pouvoir du président KABORE (l'actuel) et son parti le MPP (Mouvement du Peuple pour le Progrès), le pays connaît une dégradation socio-économique et sécuritaire en témoignent ces termes<sup>4</sup> :

- 293 grèves des fonctionnaires entre 2016 et 2020 ;
- 3 millions d'habitants sont atteints par la famine ;
- 1933 écoles fermées en 2019 du fait de l'insécurité<sup>5</sup> ;
- 1,2 millions de réfugiés internes du fait de l'insécurité ;
- une hausse des taxes de 10 à 15 % a été imposée sur les produits de grande consommation ;
- le Burkina jadis premier producteur africain de coton, passe à la 7ème place en 2019.

Il n'en fallait pas plus pour que l'opposition monte au créneau. *"La dégradation de la situation sécuritaire quant à elle est telle que le Burkina Faso est devenu aujourd'hui*

---

<sup>3</sup> L'actuel Président Rock Marc Christian KABORE fut 1<sup>er</sup> ministre de mars 1994 à février 2016, puis Président de l'Assemblée nationale de 2002 à 2012, Conseiller spécial et plusieurs fois ministre d'Etat du Président Compaoré dont il a été l'un des deux plus proches.

<sup>4</sup> Statistiques du rapport de Free afric 2018

<sup>5</sup> Le 17 mai 2019, le ministre Stanislas OUARO du MENAPLN a indiqué que 1.933 écoles et établissements du post-primaire et du secondaire ont été fermés en raison des menaces terroristes mettant dans la rue 326.152 élèves et affectant 9.042 enseignants. L'avenir de notre pays est compromis de jour en jour. (Lefoso.net du 3 juin 2019 : " situation nationale préoccupante au Burkina Faso".)

*le maillon faible et le ventre mou dans la région du Sahel dans la lutte contre le terrorisme, le grand banditisme et le trafic en tout genre. Les populations vivent dans la peur et dans les angoisses permanentes et c'est la débandade*"<sup>6</sup>. Même si ces propos sont ceux d'un opposant politique, ils ne sont pas pour autant sans fondements. LAFARGUE<sup>7</sup> dans une tribune sur *Jeune Afrique* (Janvier 2020), donne des détails accréditant cette version. Angoisse permanente et débandade caractérisent essentiellement les populations de trois régions où le terrorisme a fait plus de 2000 morts et près de 800.000 mille déplacés internes<sup>8</sup>. Ces faits montrent que l'Etat burkinabé est dans une tourmente aussi bien sur le plan social, économique que sécuritaire.

Sur le plan social, les nombreuses grèves, marches meetings, sit-in seraient assimilables à une révolte généralisée. Les travailleurs de plusieurs départements ministériels sont concernés. En marge de la 108<sup>e</sup> Conférence internationale du Travail, le Premier ministre du gouvernement burkinabé a confié le jeudi 13 juin 2019 à la presse que «*le BIT dont il avait rencontré les responsables, promettait une médiation qui devrait se traduire par une mission à Ouagadougou pour réunir «tous les protagonistes autour d'une table» pour échanger sur les points de crispations en vue de sortir le pays de cette crise sociale. «Aujourd'hui nous avons un certain nombre de points de crispations, bien sûr, quand vous mettez les travailleurs et le patronat face-à-face les travailleurs veulent plus, le patronat traine des quatre fers et forcément il y a des problèmes»*<sup>9</sup>, avait soutenu le chef de l'exécutif. A rechercher une médiation à un niveau aussi élevé et hors du pays par le premier ministre, c'est la preuve d'une situation sociale difficile entre travailleurs et employeurs dont l'Etat.

A l'instar du printemps arabe en Tunisie en 2011, les mouvements sociaux n'ont pas émergé du néant, se convainc M. AOURAGH (2011 : p. 46) ; c'est « *le résultat ou le point culminant d'une décennie de troubles politiques* », Le Burkina Faso a lui aussi

---

<sup>6</sup> Situation nationale « très préoccupante » : Ablassé OUEDRAOGO demande la démission de Roch KABORE, le 3 juin 2019, dans lefaso.net.

<sup>7</sup> Burkina Faso : Flambée d'atrocités commises par des islamistes armés

Une tribune de Guillaume Lafargue, Journaliste indépendant, dans le journal *Jeune Afrique* (janvier 2020).

<sup>8</sup> A la date du 02 octobre, dans son bilan un bilan le jeudi 17 octobre 2019, la Ministre de l'Action sociale donnait déjà le chiffre de 486.360 personnes déplacées internes.

<sup>9</sup> Aimé Mour KAMBIRE dans le quotidien d'Etat *Sidwaya* du 13 juin 2019.

connu son « *insurrection populaire* », les 30 et 31 octobre 2014. Pour W. BATENGA, (2015, p. 19), « *cette insurrection est en réalité l'aboutissement d'une suite de situations et d'évènements qui ont contraint la population à une révolte généralisée contre le système politique en place* ». S.HAGBERG et al (2015), y trouvent un engagement de toutes les couches sociales contre la modification de l'article 37 de la constitution voulu par Blaise COMPOARE, le président de l'époque pour se maintenir au pouvoir. Cette mobilisation du peuple a traduit les nombreuses préoccupations et la nécessité pour les institutions d'être en phase avec ses aspirations. C'est pourquoi on pouvait lire sur les pancartes des insurgés :

« *Non au sénat, on veut du travail* » ; « *Non aux 89 vampires du sénat, on est fatigué, on a plus de sang pour eux* » ; « *plutôt un amphithéâtre qu'un sénat* » (L. CHOULI, 2015, p. 254).

Dans cette lutte du peuple Burkinabè, si des partis politiques se sont impliqués, les travailleurs organisés au sein de leur syndicat, constituaient une force décisive. Les dures conditions de vie et de travail ont conduit certains syndicats à sensibiliser et organiser leurs militants pour une société juste et démocratique.

La CGT-B (Confédération générale de travailleurs du Burkina) a toujours été en coalition dans son engagement avec la CCVC (la Coalition contre la vie chère) dirigée par Chrysogome ZOUGMORE qui déclarait : « *Blaise COMPAORE sera en fin de mandat et devra partir. Il ne partira que grâce à notre mobilisation* »<sup>10</sup>.

S. DIALLO (2015) abonde dans ce sens :

« *Les militants de la CGT-B ont participé massivement à l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et étaient sur les barricades avec les militants des autres organisations. Nier cela, relèverait d'une mauvaise foi notoire et naïveté politique primaire* » (S. DIALLO, 2015, p. 6).

Les nombreuses revendications des fonctionnaires sont liées à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Le nouveau président a accédé à la première, celle des magistrats dès l'entame de son mandat en 2016. Cette catégorie professionnelle a obtenu une forte revalorisation salariale qui a ouvert la boîte aux pandores. Les agents du Ministère de l'économie et des finances ont été sans concession dans leur revendication, allant jusqu'au blocage des services et à la fermeture des caisses de recettes de l'Etat. Ce qui a conduit à des contractions budgétaires jamais rattrapées.

---

<sup>10</sup> Discours de ce dirigeant lors du 1<sup>er</sup> mai 2013 à la bourse du travail.

Le 16 septembre 2019, une manifestation de la CGT-B a été réprimée par les forces de l'ordre. Une pluie de gaz lacrymogène a dispersé ses militants faisant des blessés dans leur débandade. L'autorité soutient que la manifestation n'avait pas été autorisée et le Secrétaire général de cette confédération syndicale en disait le contraire. Pour ce dernier : " *cela nous a permis d'avoir une preuve concrète pour les populations à l'endroit desquelles nous avons dit que Blaise COMPAORE est parti mais que COMPAORE Blaise est resté. C'est le même système qui demeure depuis 1987. Les autorités par parachutage arrivent à des postes de responsabilités par les méandres de l'histoire*<sup>11</sup>, dans la promotion de la médiocrité et ne peuvent donc pas maîtriser la loi"<sup>12</sup>. De ces propos, l'on note que le changement espéré après l'insurrection n'a pas eu lieu. La confrontation est palpable entre le monde syndical et le pouvoir.

Cette confrontation entre deux importantes catégories d'acteurs sociaux (l'Etat et les travailleurs) dans un contexte de changement de pouvoir politique, constitue le problème de la présente recherche.

Il s'agit d'un *fait social* qui est pour A. TOURRAINE (2014), *une reconstruction d'un puzzle*. Le Burkina Faso, sorti d'une insurrection montre sur la scène nationale une confrontation récurrente avec des formes de manifestations échappant parfois aux cadres normatifs (présence de violences et absence de dialogue social) entre les travailleurs et le pouvoir. Il faudrait emprunter à E. DURKEIM (1893) son concept d'*anomie* forgé autour de la division du travail social dans la société industrielle, pour tenter de rendre intelligible cette situation.

Dès lors, une exploration des concepts et des idées autour du sujet doit baliser la piste. La fronde est une *révolte* d'un groupe contre les institutions, la société, l'autorité. L'on fronde l'autorité ou le pouvoir en les critiquant, en les provoquant, A.RUBEL (2012)<sup>13</sup>. La fronde revêt ici un rapport entre groupes opposés. Elle exprime la confrontation

---

<sup>11</sup>Il fait sans doute allusion à des dispositions du Conseil National de la Transition (ayant joué le rôle d'Assemblée nationale pendant le gouvernement de Transition), taillées sur mesure qui ont permis d'éliminer certains adversaires politiques (notamment le CDP) et d'avoir permis la validation de la candidature de l'actuel président, alors qu'il avait pleinement soutenu son mentor Compaoré dans sa tentative de modification de l'article 37 pour se maintenir au pouvoir à vie.

<sup>12</sup> Bassolma BAZIE in <https://www.informateur.info/bassolma-bazie,conslté> le 16 /12/19

<sup>13</sup> "Question d'honneur entre : la fronde entre éthique de la noblesse et littérature". Dix-septième siècle 2012/1(254) pages 83 à 108

entre les idées libérales et monarchistes du 17<sup>e</sup> siècle en Angleterre<sup>14</sup> et en France, H.SEE (1901).

A. PARIENTY (2008) utilise le mot au sens de conflit. Il témoigne que la dynamique de la fronde peut se substituer à des logiques conflictuelles ayant des enjeux politiques concernant l'organisation de la cité commune et les enjeux du pouvoir personnel. La fronde met donc en relief une contradiction, une confrontation, une contestation, une tension, un conflit.

Ainsi, le concept de *fronde syndicale* enrichit les discours traitant des contestations ou des confrontations allant des idées aux manifestations publiques. Il s'emploie fréquemment pour caractériser les affrontements entre catégories sociales en confrontation autour d'une loi, d'une réforme. Dans les rapports entre employés et employeurs, la fronde sociale est le fil de l'évolution socio-politique en matière de travail. Les syndicats en sont souvent le moteur.

Il faut rappeler qu'un *syndicat* est une association qui regroupe des personnes physiques ou morales pour la défense ou la gestion d'intérêts communs. Le terme est polysémique mais plus communément, il se réfère aux organisations de défense des ouvriers, employés ou cadres, souvent désignées sous le sigle « OS » (organisations syndicales) et protégées par une législation particulière (résultant d'une longue histoire). Les organisations ouvrières et les corporations de métier sont interdites par la loi française promulguée le 14 juin 1791. Puis, elles sont admises en 1884. Bien d'autres références législatives vont montrer les concessions sur la lutte autour des conditions de vie et de travail en France (loi Auroux en 1982, loi Aubry en 1998). La fronde sociale rappelle la fertile théorie de *lutte des classes* chère à MARX.

Pour K. MARX (1864, p.12), "*l'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de la lutte des classes*". Le conflit est ainsi créateur de changement social. L'analyse marxiste du conflit repose avant tout sur une perspective historique particulière : le matérialisme historique. Cela signifie, pour schématiser, que les hommes sont modelés par leur rapport à la structure matérielle, productive, qui gouverne leur manière de penser et d'agir. Il y a un antagonisme important entre les deux. Les forces

---

<sup>14</sup> Avènement de la démocratie moderne avec un régime parlementaire à l'issue d'une longue confrontation entre les monarchistes doctrinaux de l'absolutisme et de la raison d'Etat. Ce qui n'a pas été le cas en France où la fronde dirigée par une aristocratie pendant le temps de Mazarin n'arrive pas impulser une vraie réforme démocratique.

productives engendrent un rapport de domination et de servitude entre les travailleurs et les propriétaires du capital, soit des rapports de production propices aux conflits. Il s'ensuit une polarisation de la société en deux classes antagonistes (J-P. DURAND, 2018).

Ce conflit aboutira donc à une rupture, et à un changement social profond. La prophétie marxiste ne s'est pas réalisée, mais les conflits ont souvent conduit à des améliorations des conditions de travail, par le jeu de la négociation collective : le dialogue social.

S'il est vrai que l'ère des grandes grèves ouvrières semble avoir fait son temps, les conflits sont encore fréquents dans le monde (A. PARIENTY, 2008). Mais ils ne donnent pas systématiquement lieu à des frondes sinon plutôt à des négociations. L'accent est porté sur l'amélioration des *conditions de vie et de travail* (qui en est l'espoir). Ces conditions de vie sont comprises par H. GARLET et R. JOSE (2014, p, 1) comme « *l'ensemble des paramètres : organisationnels, normatifs, managériaux, techniques, matériels et humains qui influent sur la satisfaction trouvée quotidiennement à son travail par une personne pour contribuer à son épanouissement et sa réalisation* ». La négociation prime sur la confrontation et l'Etat est souvent le médiateur.

La fronde syndicale actuelle se déroule après l'insurrection qu'a connue le pays en 2014. T. TAMMY (2011) définit l'insurrection comme étant : « *une révolte armée présentant un caractère de gravité, jointe à l'incapacité, même temporaire, de l'Etat à exercer son autorité et à maintenir l'ordre public sur tout le territoire* ». (T. TAMMY, 2011, p. 8-9).

M. SAWADOGO<sup>15</sup> quant à lui, la comprend comme une mobilisation collective se prolongeant dans des actions violentes pour contester des décisions et imposer un changement. Selon lui, l'insurrection, dans l'exemple burkinabé a entraîné des actes de violence dirigés contre des institutions publiques ou des biens de représentants de l'ordre établi. Ainsi, elle se présente sous la forme d'une action protestataire qui ne respecte pas les dispositions légalement prévues par les institutions pour contester une décision politique. Enfin, on peut dire que l'insurrection marque une explosion de colère collective qui, bien que toujours préparée par des manifestations antérieures, surprend par l'ampleur de ses effets. M. SAWADOGO (2015, p. 13) se demande si

---

<sup>15</sup> In le Journal *Hakili* n°18 de novembre 2015.

l'insurrection pourra établir un changement social ? C'est l'une des pistes d'investigation de la présente étude.

E. NEVEU (2002) dans son ouvrage, « *sociologie des mouvements sociaux* », comprend le mouvement social comme un ensemble d'individus ayant en commun leur appartenance à une même catégorie sociale et qui ont une revendication à faire valoir. Les mouvements sociaux recouvrent une multitude de formes d'engagement ou d'actions collectives (marches, meetings, sit-in, grèves, manifestations pacifiques ou violentes, etc.), dans lesquelles une pluralité de groupes d'acteurs stratégiques (partis politiques, classes sociales, syndicats, réseaux sociaux, groupes informels ou spontanés, etc., structurant ce qu'on nomme la société civile), négocie des ressources et des attributs identitaires (J. EDWARD, 2009). C'est ainsi qu'intervient *le dialogue social* dans les rapports entre les travailleurs et employeurs.

Selon l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T, 2013, p. 39), « *Le dialogue social inclut tous types de négociation, de consultation ou simplement d'échanges d'information entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs selon des modalités diverses, sur des questions relatives à la politique économique et sociale présentant un intérêt commun* ».

La fronde syndicale ne peut être théoriquement appréhendée sans faire allusion au concept de conflit social.

Pour certains auteurs comme A. TOURAINE (2014), le conflit social est dû à la recherche d'une identité de groupe. Constatant l'affaiblissement du mouvement ouvrier, il considère que les nouveaux mouvements sociaux sont des caractéristiques de la société postindustrielle avec des caractères innovateurs : ils sont moins tournés vers les enjeux de partage des richesses mais plus centrés sur les revendications culturelles et/ou identitaires. A cela, s'ajoute également la nécessaire opposition à un adversaire et enfin, l'exigence de totalité, c'est-à-dire l'aspiration à une transformation sociétale globale.

Le conflit social favorise la cohésion sociale d'un groupe social (E. DURKHEIM, 1893). Il est facteur de socialisation. Il génère un sentiment d'appartenance, un lieu de sociabilité. Il permet de renforcer l'unité du groupe face à l'adversaire. Il crée ainsi la solidarité et l'intégration sociale. G. SIMMEL (1963) renchérit par une sorte d'apologie du conflit. Pour lui, le conflit est indispensable à la vie sociale, car il survient en raison des nombreuses divergences d'intérêts et de désirs entre les acteurs. En ce sens, le conflit est normal car il est présent dans chaque société. Le conflit

permet de construire des relations sociales entre ceux qui sont en conflit ainsi que la mise en œuvre des solutions négociées entre les adversaires.

Parlant de l'insurrection populaire burkinabé, F. OUATTARA (2017) y lie espoir et mouvement social. Il convient :

« *Au-delà d'une simple envie du peuple de vivre un temps nouveau, c'est la volonté de redonner vie à un idéal de vie collective qui s'est affichée dans les actes insurrectionnels d'une jeunesse courageuse : elle sentant l'espoir du renouveau, d'une autre vie à reconsidération des vertus de l'intégrité caractéristique du burkinabé* » (F. OUATTARA, 2017, p.5).

Les conflits sociaux liés au travail ont toujours alimenté la vie sociopolitique du Burkina Faso. Mais en les observant après l'insurrection, leurs modalités d'expression sont en train de se transformer. Les grèves contiennent des motifs de salaires mais aussi des concepts tels que celui de *vie chère*, sujet à polémique dans le sens et dans la mobilisation<sup>16</sup>. Aussi, le panel des catégories grévistes s'est élargi. Si aux premières années des indépendances il n'y avait que souvent, les enseignants, de nos jours, les policiers, les magistrats, les "*diplomates*" (travailleurs du ministère des Affaires étrangères) se sont organisés en syndicats et prennent part au mouvement social syndical dont la récurrence et la virilité ces derniers temps, nous ont amené au concept de fronde syndicale. Tous exigent de l'Etat une revalorisation de salaires, une amélioration du cadre de travail mais aussi de la justice sociale. C'est l'espoir de tout le monde, (S. HAGBERG, 2015). Les manifestations syndicales très vigoureuses y sont liées. Une partie de l'opinion n'hésite pas employer les mots : terrorisme syndical (boycott et blocage du travail), fraude syndicale, hooliganisme syndical (fait de mensonges, d'injures, de calomnie, d'agressions physiques ou morale), pour caractériser les grèves de ces dernières années au Burkina.

Certains syndicalistes répliquent qu'avec ce gouvernement, sans lutte il n'y a plus d'espoir. Pour eux, les engagements qu'il a tenus pour bénéficier de la confiance des travailleurs après quelques négociations ont été trahis, c'est une désillusion. Toute lutte sociale vise un objectif d'amélioration de l'existant. C'est l'espoir. Au cas contraire,

---

<sup>16</sup> Il n'est pas aisé de définir et s'entendre clairement entre acteurs sur les coûts des produits qui suscitent le concept de *vie chère*. Aussi, les participants à la mobilisation, voire à la confrontation souvent, ne sont pas que les travailleurs régis par le droit de grève mais y comptent des fois les citoyens d'autres structures qui estiment que la lutte des travailleurs est juste et que les résultats pourraient leur être aussi bénéfiques.

l'espoir fait place à *la désillusion*. Mais M. HILGERS et A. LOADA (2013, p. 45) ont prévenu : « *Les réformes produisent systématiquement un espoir mais celui-ci est toujours quasi instantanément anéanti* ». L'espoir anéanti, les syndicats tombent dans la désillusion. C'est une des hypothèses secondaires à vérifier.

De l'analyse des différentes thématiques, il faut noter une richesse théorique autour du conflit social, matrice conceptuelle de la fronde syndicale qui nous intéresse. Le point d'unanimité qui se dégage des différents auteurs résulte de l'influence des conflits sociaux sur les manières de faire, de penser et d'agir des individus. Mais les points de divergences se situent au niveau de la dimension positive et négative du conflit social. Des auteurs comme K. MARX et F. ENGELS, G. SIMMEL, L. COSSER soutiennent que le conflit social est un facteur de progrès, de cohésion et d'intégration sociale. Tandis que E. DURKHEIM et T. PARSONS sont partagés. Sous certains angles, ils montrent que le conflit social a une dimension dysfonctionnelle de la société comme signe de pathologie.

A la lumière de M. HILGERS et A. LOADA (2013) et de L. CHOULI (2015) qui ont contribué au concept de mouvements sociaux dans le contexte burkinabé, nous proposons une analyse de *la fronde syndicale* par une approche empirique à partir de matériaux de terrain qui sont soumises à l'analyse. En la matière, l'idée de référence est celle du sociologue américain D. BELL qui, dans *La fin des idéologies* (1960), annonçait pour les sociétés post-industrielles, l'avènement d'un large consensus idéologique explicable par le dépassement des priorités matérielles. Ce qui revient à dire que les protagonistes n'auront jamais un apaisement de leurs contradictions s'ils s'appesantissent uniquement sur les priorités matérielles. Dans le cadre de la présente étude, les gouvernants ne semblent pas avoir perçu plus loin les priorités matérielles comme objet de la fronde. Ces mouvements syndicaux sont-ils consécutifs à la déception de la gouvernance post-insurrectionnelle ou s'agit-il tout simplement d'une sorte d'anomie en passe d'être instaurée par une catégorie de travailleurs abonnés à des revendications essentiellement matérielles ?

La fronde syndicale procède des modes et des méthodes opératoires dans la confrontation. De nouvelles formes de manifestations syndicales sont par exemples les "seatings", les présences aux postes de travail sans y mener d'activités entraînant ainsi des blocages voir la paralysie de l'administration publique, les prises en otage d'autorités administratives (cas du Directeur générale de la Poste), les violences verbales et physiques entre grévistes et non-grévistes (cas du ministère des finances)

etc. La réplique de l'Etat se fait par la répression physique (usage des forces de l'ordre), le licenciement, la coupure ou suspension de salaires), la répression morale par la prise de lois et de décisions administratives jugées liberticides par les travailleurs.

Quels sont les déterminants des conflits sociaux dans la société burkinabé post-insurrectionnelle ? Ces conflits concernent essentiellement le monde syndical qui ne cesse de revendiquer de nouvelles conditions de vie et de travail, face à un nouveau gouvernement qui ne cesse aussi de clamer sa bonne foi, s'agissant des limites budgétaires et des efforts qu'il a déjà consentis. Alors, il convient de savoir : quel lien y-a-t-il entre les conflits sociaux de travail et l'avènement du nouveau pouvoir après l'insurrection populaire ?

L'objectif principal de la présente étude est de contribuer à éclairer les causes de la fronde syndicale qui prévaut actuellement au Burkina Faso. Plus loin, elle veut sonder dans les détails, le lien entre les attentes des travailleurs et la gouvernance socio-économique dans le Burkina post-insurrectionnel. Leurs attentes n'ayant pas été assouvies, le monde syndical s'en prend à la gouvernance du nouveau régime par des grèves et des manifestations qui s'apparentent à celles politiques sous l'ancien pouvoir. Telle est l'hypothèse générale servant de file conducteur.

## **I. Méthodologie**

La présente étude est conduite sous l'approche qualitative. L'explication de l'action sociale passe par les acteurs. Les avis, leurs opinions sont les données d'appréciation sur la fronde sociale.

### **1.1. Espace d'étude**

L'étude a été menée dans la ville de Ouagadougou, capitale politique du Burkina Faso. Elle abrite la plupart des sièges nationaux des Organisations Syndicales, les Organisations de la Société Civile (OSC), les Partis Politiques. Elle est également le lieu historique en matière de décision politique et stratégique. Nous y avons dénombré six (06) centrales syndicales et seize (16) syndicats autonomes réunies au sein de l'Union d'Action Syndicale (UAS).

## 1.2. Collecte des données

La réalisation de ce travail a nécessité une recherche documentaire préalable ayant consisté à la consultation d'ouvrages sur les thèmes des mouvements sociaux, de la mobilisation sociale. Ainsi, des livres, des rapports sur les différentes thématiques susmentionnées ont été consultés dans les bibliothèques physiques et numériques. Les données recueillies ont été utiles à l'orientation de l'étude.

L'enquête de terrain a porté essentiellement sur les différentes structures comme les partis politiques, les syndicats, les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales et les personnes ressources.

La première catégorie de personnes interrogées a été les responsables syndicaux. La deuxième catégorie est constituée des personnes ressources dont certains responsables des partis politiques, des organisations de la société civile et des Organisations Non Gouvernementales et de citoyens lambda. Ces acteurs sont au premier plan des manifestations revendicatives, dénonciatrices ou de la contestation de certaines décisions politiques. L'échantillonnage procède d'un raisonnement. La démarche a tenu à respecter la diversité et l'hétérogénéité des acteurs. Elle intègre le principe de la "*diversité maximale*" et de "*saturation maximale*" des réponses des enquêtés. Ce principe a été décrit par plusieurs auteurs dont C. JAVEAU (1997) pour qui, le problème de la représentativité peut être résolu dans certains cas en revenant sur la technique de saturation qui consiste à arrêter le processus d'entretien dès que le chercheur, de manière subjective estime que sur un problème donné, il n'a plus rien de nouveau à apprendre d'un interlocuteur supplémentaire. Au bout d'un certain temps en effet, tout se passe comme si un éclairage nouveau n'était plus possible au sein du même groupe de personnes sollicitées.

A partir de la *Bourse du travail* qui abrite les bureaux de toutes les centrales syndicales, les contacts des leaders syndicaux ont été recueillis. Ainsi, l'échantillon final a été composé des représentants de trois (3) Centrales Syndicales dont la CSB, la CNTB, la CGT-B, de ceux de la CNSE (Coordination nationale des syndicats de l'éducation), le SYNTSHA pour la santé, le SNAID pour les impôts, le SYNATIC pour l'information et la communication et SAMAB pour la justice).

Les formations politiques sont au nombre de trois (03) dont le CDP (le parti qui a perdu le pouvoir, MPP (le parti au pouvoir) et l'UPC (le premier parti d'opposition). Les Organisations de la Société civile (OSC) sont deux (02), en l'occurrence le Balai

Citoyen<sup>17</sup> et le Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP). Au total, l'enquête a permis de s'adresser à dix-huit (18) personnes dont huit (8) leaders syndicaux, trois (03) responsables de partis politiques, deux (02) responsables des OSC et cinq (5) simples citoyens. Les entretiens réalisés à l'aide d'un guide d'entretien ont été enregistrés avec un dictaphone.

Le dépouillement a été fait manuellement à partir des éléments de discours des enquêtés en lien avec les indicateurs, les variables et les concepts des hypothèses élucidés plus haut (fronde, conflit, insurrection, changement, espoir). Dans les résultats présentés dans ce texte, les informateurs apparaissent sous anonymat en lettres majuscules.

### **1.3. Cadre d'analyse : sociologie de l'action collective**

*La sociologie de l'action sociale* est chère à bien d'auteurs dont le plus connu est M. WEBER (1995). Notre travail a particulièrement traité à l'action collective. Très dynamique et prolifique, elle constitue aujourd'hui l'un des domaines les plus féconds de la sociologie et de la science politique.

L'action collective est propre à la sociologie des minorités, des mouvements sociaux et des organisations, toutes les formes d'actions organisées et entreprises par un ensemble d'individus en vue d'atteindre des objectifs communs et d'en partager les profits.

L'action n'est pas seulement une conduite sociale mais des valeurs culturelles et sociales qui l'orientent. Elles doivent elles-mêmes être expliquées et non pas seulement posées. A. TOURRAINE (1965) définit la Sociologie comme science de l'action<sup>18</sup>. L'étude sur la fronde sociale alors, cherche à analyser sa raison d'être dans le contexte des attentes d'une clientèle citoyenne dans le Burkina poste-insurrectionnel.

---

<sup>17</sup> Il s'agit d'une organisation de la société civile conduite par des jeunes très populaires qui a pesé de tout son poids dans l'insurrection.

<sup>18</sup> Alain Touraine, *Sociologie de l'action*. Paris : Les Éditions du Seuil, 1965, 507 p.

## II. Résultats, analyse et discussions

Les données recueillies sont présentées, suivies de la discussion dans les sous-points qui suivent.

### 2.1. Résultats

#### 2.1.1. *Changements attendus par les travailleurs*

L'amélioration des conditions de vie était l'une des principales attentes des travailleurs après l'insurrection. En effet, les conditions de vie et de travail ont toujours été à la base des revendications sociales. Voir ces conditions s'améliorer était la plus profonde aspiration des populations après l'insurrection.

Sur le plan socio-économique, l'ensemble des enquêtés ont été unanimes sur cette attente. Pour N.O :

*« Bon, nous avons des attentes c'est vrai mais nous ne nous sommes pas faits d'illusions parce qu'il y a eu un coup d'arrêt à l'insurrection. Les attentes du peuple étaient d'espérer avoir la satisfaction de leur condition de vie, d'espérer la satisfaction de leurs besoins socio-économiques et de leurs besoins les plus élémentaires comme se loger, se nourrir, éduquer les enfants... ».*

Ces conditions doivent être en constante amélioration afin de les adapter au coût de la vie comme l'a déclaré A.S 2 :

*« Quelqu'un qui avait un salaire de 75000f avant, peut-être qu'après l'insurrection, je pense que c'est la plupart pour beaucoup de travailleurs, ils ont dû avoir une augmentation salariale. Mais en lien avec le coût de la vie, l'abandon des secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé par l'Etat, la privatisation à outrance de ses secteurs sociaux là, ça fait que finalement le niveau de vie dans les meilleurs des cas stagne, sinon il a tendance à chuter ».*

Le Burkina Faso, classé parmi les plus pauvres du monde (183e sur 187, selon l'Indice de développement humain 2012), affiche des taux de croissance soutenus (6% en 2018). Pour certains enquêtés, il y a une mauvaise répartition de la richesse du pays comme l'explique E.O :

*« Dans les autres secteurs, c'était le redimensionnement de la gouvernance à travers la réduction du train de vie de l'Etat. A commencer par le train de vie des membres du gouvernement et de l'Assemblée nationale. Pourtant les*

*contradictions ont commencé depuis la transition. Des membres du gouvernement se sont arrogés des salaires mirobolants de trois millions, huit millions »<sup>19</sup>.*

Au plan politique, le changement était également attendu par les acteurs. Les attentes étaient surtout orientées sur la légitimité et la légalité du pouvoir politique. Cela devrait conduire à la construction d'un Etat de droit et à la création d'institutions républicaines qui répondent aux besoins des citoyens. N.B note :

*« Notre attente était claire et notre attente nous l'avons réaffirmée lors du putsch<sup>20</sup> manqué de 2015 à savoir la réinstauration de l'Etat de droit. La première condition, parce que l'Etat de droit, nous tenons à cette donne comme la prunelle de nos yeux parce que les Etats d'exception on n'en veut plus. L'Etat de droit effectivement, c'est de permettre à chaque citoyen de se sentir dans sa peau, de se sentir en sécurité, de donner effectivement son opinion, donner son point de vue, de vaquer paisiblement à ses occupations». En clair, les attentes des travailleurs n'étaient pas seulement d'ordre salarial.*

La bonne gouvernance a été soulignée comme condition sine qua none à l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations. Selon Z.B :

*« Nos attentes en tant qu'organisation syndicale après l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, c'était une gouvernance vertueuse. Tout simplement, nous voulions que le Burkina soit gouverné avec les règles de la vertu. On voulait que ça soit un Burkina débarrassé des fléaux tels que : la corruption, les détournements de fonds, voilà. Un Burkina où les libertés sont réservées aux lieux élargis c'est ce que l'on attendait ».*

S'agissant de la justice, depuis quelques années les Burkinabè avaient perdu confiance en leur système judiciaire. Ce manque de confiance s'est manifesté à travers de

---

<sup>19</sup> En effet, sous l'ancien régime les salaires des ministres étaient connus. Ils ne dépassaient pas 2 millions de FCFA. Le régime actuel a permis la négociation au cas par cas des salaires des ministres. Certains venus d'organismes internationaux et d'autres du privé ont un salaire que les syndicats jugent mirobolants.

<sup>20</sup> Le 16 septembre 2015, alors le pays qui était gouverné par un pouvoir de Transition s'acheminait vers la tenue d'une élection couplée (présidentielle et législative), un coup d'Etat orchestré par des éléments de la garde prétorienne du président renversé survient. Les syndicats ont été un des animateurs essentiels qui ont mené la lutte pour l'échec de putsch dirigé par l'ancien chef d'Etat-major particulier du président Compaoré.

multiples dénonciations de crises qui ont secoué le pays à plusieurs reprises<sup>21</sup>. L'espoir des Burkinabè après l'insurrection en matière de justice était alors énorme. N.B dira pour sa part :

*« Lorsque le président est arrivé effectivement, il a trouvé sur sa table une préoccupation qui a été scellée au temps de la transition. Sur cette table, il y avait l'indépendance de la justice. L'indépendance de la justice disait dans le contenu qu'il fallait effectivement permettre à la justice non seulement d'être indépendante et d'octroyer les moyens conséquents aux magistrats, aux juges afin que les dossiers pendants puissent être dépoussiérés et les acteurs qui ont été identifiés soit jugés conformément aux textes de la république ».*

Sur le plan social, les travailleurs et l'ensemble de la société s'attendaient à un changement. En écoutant les enquêtés, le civisme est une question cruciale au regard de la situation sociopolitique actuelle du pays. En effet, le respect et le dévouement à l'égard de la chose publique, de la collectivité, de l'Etat sont de plus en plus mis en mal. Le civisme n'engage pas seulement une relation verticale du citoyen à l'égard des puissances publiques, mais aussi une relation horizontale entre les citoyens. Chaque citoyen doit contribuer à faire respecter les droits et les obligations de chaque citoyen.

A.S1 argumente dans ce sens :

*« L'autorité de l'Etat, chacun doit être respectueux de l'Etat parce que nous sommes tous l'Etat... Comment est-ce que ceux qui sont garants de l'autorité de l'Etat arrivent donc à faire respecter cette autorité-là de l'Etat. Maintenant c'est de part ce qu'on vit aujourd'hui, on est en droit de se poser la question si l'autorité de l'Etat existe. Je crois que de tous les débats que nous suivons, unanimement les Burkinabè reconnaissent que l'autorité de l'Etat s'effrite de jour en jour ».*

Sur le même diapason E.O affirme :

*« La recrudescence des mouvements sociaux est liée aux violations des règles de gouvernance. Le code du travail n'est pas respecté, le dialogue social n'est pas entretenu, en somme, la mauvaise gouvernance en ait la cause. Et les travailleurs ne sont pas d'accord avec le gouvernement sur certains points du code du travail dont ils demandent la relecture ».*

---

<sup>21</sup> Décembre 2018, assassinat du journaliste Norbert ZONGO, avril 2008 crise de la vie chère, mars 2011, rébellion au sein de l'armée.

Dans le secteur de l'éducation les acteurs ont été formels, le système éducatif est secoué par une crise profonde qui n'épargne aucun ordre d'enseignements (plusieurs grèves). Cette situation se caractérise par le désengagement de l'État de l'éducation. Ils estiment que c'est, une *privatisation sauvage* du secteur de l'éducation et une baisse de la qualité de l'enseignement, dus à l'application depuis les années 1990 des programmes d'ajustement structurels (PAS) aujourd'hui rebaptisés programme national de développement économique et social (PNDES)<sup>22</sup>.

Il ressort de ces données, que les changements attendus après l'insurrection n'ont pas eu lieu sous l'actuel pouvoir. Alors que le slogan fétiche de cette insurrection était : "*Plus jamais rien ne sera comme avant*". Si les changements n'ont pas eu lieu, la désillusion n'a-t-elle pas logiquement suivie ?

### **2.1.2. La désillusion des travailleurs**

Diverses raisons ont été évoquées en lien avec la recrudescence des mouvements sociaux après l'insurrection populaire. La désillusion a été alors relevée par certains enquêtés comme étant le leitmotiv des revendications sociales tout azimut. En effet, après l'insurrection, les espoirs étaient grands quant à l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations. Des engagements avaient alors été pris par le gouvernement qui éprouve actuellement des difficultés pour leur mise en œuvre effective. Pour N.B :

*« La trahison est la cause de la recrudescence des revendications des travailleurs, la trahison de l'insurrection et les revendications, c'est intimement lié. La responsabilité incombe à l'Etat comme je le dis, parce que de par la constitution c'est l'Etat qui doit veiller à la protection, à la bonne santé, aux bonnes mœurs de son peuple. Si vous faites la discrimination, c'est vous qui avez trahi votre peuple ».*

Aussi, les conditions de travail ont été relevées comme causes des multiples revendications. P.O prend l'exemple de la santé :

*« Au bloc opératoire il n'y a pas d'équipement pour pouvoir faire des opérations dans des conditions humaines et tout ça, le service a été fermé, ça illustre que les*

---

<sup>22</sup> "Camarades élèves, restons mobilisés au sein de notre arme de lutte l'AESO et développons la vigilance en restant disciplinés et ne répondons qu'aux seuls mots d'ordre de l'AESO". Suite du ton donné par le délégué général du syndicat des élèves de Ouagadougou dans son discours, lors du 19<sup>ème</sup> anniversaire de l'assassinat du jeune Flavien Nébié en 2000.

*conditions d'exercice sont des conditions précaires dans lesquelles on travaille que ce soit au niveau des équipements, des infrastructures, l'organisation, de la gestion, il y a donc un véritable problème".*

Les travailleurs ne sont pas tendres avec le pouvoir en place. E.O analyse :

*« Je pense que le régime actuel n'a pas su créer les conditions favorables à la restauration de la confiance entre la population et ses dirigeants. Le régime actuel comme on l'a dit tantôt on ne voit pas de différence avec le régime passé. Ce régime exactement c'est comme le régime passé sans Blaise COMPAORE, c'est lui qu'on a enlevé et le système continu. ».*

Et S.B de conclure :

*« C'est une gouvernance chaotique, elle n'est pas véritablement différente de la gouvernance qui était décriée sous le régime déchu, les mêmes maux qui étaient développés sont aujourd'hui là, parfois même certains se sont aggravés ».*

Pour certains travailleurs, il y a manque de transparence dans la gestion des richesses du pays et surtout deux poids deux mesures entre traitement des travailleurs. B.A se veut clair :

*"Les syndicats ont demandé qu'on fasse des assises nationales, si vous voulez, des états généraux sur les richesses et les revenus de l'état. Et le gouvernement n'a pas donné suite favorable à ça. Il donne satisfaction à la plateforme des magistrats, plus que les attentes des magistrats. Il n'y a pas un corps du public qui n'est pas important si ce n'est pas important vous supprimez. ».*

N.B a cité l'histoire du charbon fin<sup>23</sup> qui selon lui, est un exemple où l'Etat a été effectivement mis en mal. Pour un Etat, pour un gouvernement qui se dit responsable, qui se dit vertueux, mais normalement ce ministre-là, il devrait rendre le tablier. Mais ce n'est pas le cas.

Ces intervenants font allusion à la persistance de la corruption et à la disparité dans le traitement des travailleurs de la même Fonction publique. Pour eux, si les ressources du pays sont bien gérées et les travailleurs logés à la même enseigne dans leur traitement les conflits sociaux n'auraient pas eu cette ampleur.

---

<sup>23</sup> Il s'agit d'une histoire ayant été à l'origine d'un dossier en justice. Une grande société minière de place aurait tenté d'exporter clandestinement du charbon fin (résidus d'exploitation toujours riches en or) avec la complicité de hauts responsables de l'Administration. L'opinion en générale estime que c'est la preuve de du vol des richesses du peuple. Alors que la société en question clame être dans ses droits.

Cependant, il convient de retenir que tous les travailleurs ne vouent pas le pouvoir aux gémonies. Certains d'entre eux estiment que le gouvernement fait beaucoup d'efforts. C'est le cas pour E.K :

*« Puisqu'il y a beaucoup d'attentes et beaucoup de demandes. Ces revendications-là continuent, y a beaucoup qui pensent qu'il y a des revendications de nature à empêcher le nouveau pouvoir de jouir du pouvoir, de gouverner ».*

Dans la réalité, les salaires des travailleurs ont été augmentés dans presque tous les secteurs d'activité après l'insurrection et sous le pouvoir actuel. Seulement, la plupart des syndicats soutiennent que les efforts de l'Etat sont largement insuffisants au regard du coût de la vie.

### ***2.1.3. Le dialogue pour une sortie de la crise***

Qu'en est-il du dialogue social comme hypothèse de sortie de crise ? Le dialogue social est un cadre de rencontre entre gouvernement et partenaires sociaux, un cadre de discussion sur les sujets les concernant. Pour la réussite d'un tel cadre, l'Etat a mis en place quelques dispositifs tel que le HCDS (Haut conseil du dialogue social) qui est un organe consultatif, crée le 05 mai 2017 par le décret n°2017-0261 /PRES/PM/MINEFID/MFPTPS et le HCRUN (Haut conseil pour la réconciliation et l'unité nationale) crée le 06 novembre 2015.

Les avis des répondants sont diversifiés sur la légitimité de ces institutions et leur fonctionnement. Le contenu de ce dialogue et des rencontres est jugé vide. C'est un *cadre de diversement*. C'est ainsi que S.B dit :

*« Je ne n'y vois pas des moyens efficaces, judicieux à même de sortir véritablement de la crise ».* B.S renchérit : *« je ne pense pas véritablement qu'il y a des moyens qui sont mis en œuvre. Je pense que ce que le gouvernement fait c'est juste du dilatoire. Il divertit les travailleurs et la population ».* Et pour N.B : *« le gouvernement n'est pas dans une logique de dialogue inclusif ».*

Ces informateurs estiment que le dialogue ne devrait pas se limiter aux mots mais son efficacité devrait se traduire par des actions. Ce qui n'est pas le cas comme le constate P.O :

*« On a vu jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas mis les moyens parce que, ce qu'il fait, première chose, le dialogue social est un slogan. E.O est du même avis : « Malheureusement le gouvernement jusque-là, n'a pas encore trouvé la bonne*

*voie. Je trouve que le format du HCRUN est inadapté. Il faut impliquer la population à la base et non une institution comme le HCRUN. Il faut un minimum d'indépendance et cette instance passe à côté de la plaque parce que son format actuel ne sied pas ».*

Par contre, certains enquêtés saluent les actes posés par le gouvernement. N.B compte parmi ces personnes : « *Les moyens qui sont mis en place par le gouvernement pour une sortie de crise sont salutaires* ». L.O aborde dans le même sens en disant : « *Déjà, il faut le saluer. Vous êtes tous témoins de ce que le chef de l'Etat, le président Roch a initié un dialogue* ».

En général, les travailleurs sont déçus de la gouvernance pos-insurrectionnelle du pouvoir. Ils l'ont mis en reliefs par plusieurs raisons. Mais certains estiment que le gouvernement fait des efforts qui méritent d'être considérés à son actif. Le dialogue social est inopérant, statique, grippé. Pour une large partie des enquêtés, c'est de la faute du pouvoir qui n'en veut pas et pour quelques-uns, c'est plutôt la mauvaise foi des travailleurs va-t'en guerre qui explique le blocage.

## **2.2. Analyse et Discussions**

S. HAGBERG et al (2015) se sont convaincus que l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 a été largement articulée autour des luttes de légitimité et de légalité. Ces luttes elles-mêmes s'inscrivent dans une histoire politique burkinabè particulière. En effet, l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 peut être considérée comme la troisième que le Burkina Faso a connu depuis son accession à l'indépendance en 1960.

Les conflits sont à l'origine des changements sociaux, qui contribuent à une plus grande cohésion sociale. L'évolution des normes et des valeurs permet d'éliminer des sources de mécontentements, de tensions. Ce qui est source de stabilité. Le conflit social joue donc un rôle de soupape de sécurité en permettant au groupe mécontent de faire entendre ses revendications. L.COSSER (1956) partage l'avis que le conflit participe à la construction de la conscience du groupe que K. MARX a appelé conscience de classe.

Sur ces réflexions positivant le conflit, E. DURKHEIM y mettre du bémol. Il entend également que le conflit social est une pathologie à la cohésion sociale. Ce point de vue a été prolongé par des auteurs comme T. PARSONS et D. BELL (1962) pour qui, le conflit est perçu comme une pathologie parce qu'il est l'expression d'un défaut

d'intégration sociale. Par conséquent, le conflit est perçu comme évitable. Si l'intégration sociale n'avait pas été défectueuse il n'y aurait pas eu de conflit.

Les résultats recueillis mettent en lumière un lien étroit entre la fronde syndicale et insurrection populaire des 30 et 31 octobre au Burkina Faso. Les profondes aspirations du peuple qui ont engendré le soulèvement populaire étaient le changement non pas seulement d'hommes à des postes politiques mais un changement structurel dans le sens de l'éthique politique et la gouvernance du pays. Le monde syndical a été un des acteurs stratégiques du changement de régime surtout pour avoir empêché le coup d'Etat du 16 septembre 2015 de prospérer. Dès lors, il s'était forgé une légitimité dans la redistribution des attentes du changement. Les attentes des syndicats sont certes, l'amélioration des conditions de vie et travail, mais fondamentalement, le changement de la gestion des affaires de l'Etat avec un esprit d'équité, de justice, de respect des institutions et des citoyens y prévalait.

Dès l'arrivée au pouvoir de l'actuel président et son parti politique en décembre 2015, S. HAGBERG et Al (2015), avaient parlé du *paradoxe burkinabé* qui a consisté à confier le nouveau pouvoir aux mêmes hommes politiques qui ont été la tête pensante du pouvoir déchu. Les auteurs ont pesé la pertinence de leur analyse sur des exemples d'expiation du gouvernement de la Transition d'hommes jugés moralement inaptes à incarner les aspirations du peuple quant au changement attendu. Des personnalités<sup>24</sup> nommées ministres avaient ainsi été à ce titre, empêchés de faire leur entrée dans le gouvernement de la Transition. La curiosité par la suite a été que ce peuple a voté les mêmes qui étaient parmi les caciques de l'ancien régime et donc comptables de sa mal gouvernance : corruption, crimes économiques et de sang. Le retour de ces anciens dignitaires au pouvoir pouvait-il présager un changement social attendu par les forces concourantes à l'insurrection dont les syndicats ?

La plupart des enquêtés ont établi le lien entre la fronde syndicale et la désillusion des travailleurs par rapport au changement attendu. En effet, l'insurrection populaire des 30 et 31 Octobre 2014 avait suscité un espoir chez les différentes couches sociales burkinabé d'une façon générale et en particulier chez les travailleurs. Au regard de ces différents propos, il convient de s'accorder avec L. CHOULI (2015) qui, analysant le monde politique burkinabé souligne : « *Le militantisme ne s'aspire à la prise du pouvoir, les masses qui se mobilisent à la marche veulent que change une situation*

---

<sup>24</sup> Il s'agit d'une personnalité au ministère des transports et d'une autre au ministère de la culture.

*singulière ici et maintenant* ». Elle interprétait les propos des travailleurs insurgés sur les pancartes qu'ils portaient : « *Une accoucheuse vaut mieux qu'un sénateur* » ; « *Réviser les salaires et non les articles* ». De ce fait, l'auteur montre que l'insurrection populaire semble être à l'époque « *la condition sine qua non pour sortir le Burkina Faso de la situation politique, économique, sociale dans laquelle il se trouve* » (L. CHOULI, 2015, p. 30). Il est vrai qu'un changement social ne s'opère pas comme s'il s'agit de tourner une page mais l'insurrection se voulait être un nouveau paradigme favorable à son avènement. En cela, les intentions et les actes des nouveaux dirigeants mêmes s'ils ne pouvaient en être l'apothéose devraient rassurer. En écoutant la majorité des acteurs, ce sont les indicateurs de début de ce changement qui n'ont pas été suffisamment palpables, toute chose qui a assombri les relations sociales entre les travailleurs et l'Etat.

L'enquête prouve qu'au-delà de la précarité des conditions de vie et de travail, la nouvelle gouvernance n'a pas mué en une nouvelle, débarrassée des reproches en matière d'équité, de justice, de liberté et d'implication des citoyens. Dans une lettre au président du Faso et publiée le 23 Mai 2018, les syndicats : SYNAGRH, SACEFP, SYNATRAC, SYNAPDH, avaient évoqué les inégalités des salaires, mais aussi le non-respect des engagements pris par l'Etat en matière d'augmentation de salaires. L'Institut Free Afric a constaté la fronde sociale par des statistiques (*Le pays des hommes intègres a enregistré seize (16) grèves et sit in en 2014 et 2015, quarante un (41) en 2016, soixante-huit (68) en 2017*)<sup>25</sup>. Les comportements sont assimilés au *hooliganisme syndical*.

La relation entre les mouvements sociaux des travailleurs et la désillusion de l'insurrection : « *est une relation de cause à effet* », se convainc S.B qui nous a rappelé dans le même sens, EMILE ZOLA (*Germinal*, 1885), mettant un lien entre la misère des ouvriers, les mauvaises conditions de vie et de travail et la grève.

Sous l'angle des libertés démocratiques, Z.B souligne :

*« On peut parler de trahison de l'esprit de l'insurrection populaire par le régime par une seule phrase: c'est la remise en cause des acquis de l'insurrection populaire ; c'est –à-dire les attaques contre les libertés démocratiques ; c'est-à-dire les espaces de liberté qui ont permis en tant que citoyen de ce pays à mener*

---

<sup>25</sup> Rapport Free Afrik présenté par Dr Ra-sablga Seydou OUEDRAOGO, 22/01/2018.

*le débat depuis en tout cas un certain temps jusqu'à l'arrivée de l'insurrection populaire ; c'est-à-dire les libertés de manifester, les libertés d'expressions ».*

Cette version a trait aux coupures et suspensions de salaires des agents pour participation à la grève. Les participants à la manifestation syndicale du 16 septembre 2019 avaient été mis en déroute dans rue de Ouagadougou par les forces de l'ordre pour n'avoir pas reçu l'autorisation selon le gouvernement. Ce qui a été démenti par les syndicats. Aussi, la réclamation de leur dignité participe à la compréhension de la fronde sociale.

Mais cette compréhension de la fronde n'est pas unilatérale. Certains travailleurs (en minorité) ont estimé que l'insurrection n'avait pas posé de base, de ligne de conduite. Pour ces derniers la non-amélioration des conditions de vie et de travail ne doit pas être vue comme une trahison, cette situation s'explique par les conditions difficiles telles que le terrorisme et l'insécurité auxquelles le régime actuel et le pays sont confrontés. Ceci montrent qu'au regard de ces conditions, les efforts du régime sont appréciables car « *jusque-là les produits de premières nécessités n'ont eu de flambée de prix* », à en croire à T.O.

Pour que les tensions s'aplanissent, il faut nécessairement un dialogue social inclusif qui doit avoir un certain nombre de caractères. L'OIT (2013), à l'échelon national a, partant de sa longue expérience dans ce domaine, identifié six conditions préalables pour un dialogue social tripartite fructueux, conformément aux normes internationales du travail pertinent. Ces conditions préalables incluent, en tout premier lieu : l'existence de l'espace démocratique de la négociation collective rassemblant tous les acteurs à équidistance de liberté d'expression, le respect des engagements pris ; l'existence d'une volonté politique suffisante et d'un sens de responsabilité parmi toutes les parties qui prennent part au dialogue social.

La désillusion liée au changement social fortement attendu mais non opéré et le déficit (pour ne pas dire la déliquescence) du dialogue social sont en définitive les ferments de la fronde sociale qui secoue le Burkina Faso depuis une demi-décennie correspondant à l'avènement du premier pouvoir élu après l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014. Ce n'est pas la recherche seulement d'intérêts basement matériels qui sous-tend la fronde sociale. Dans *La fin des idéologies* (1960), D. BELL, annonçait pour les sociétés post-industrielles, l'avènement d'un *large consensus idéologique* explicable par *le dépassement des priorités matérielles*. La soif du changement a été

très forte pour être d'emblée assouvie. Les gouvernants n'ont pas partagé cette pensée du sociologue américain, reposant sur la recherche d'un large consensus dépassant les intérêts matériels des travailleurs. Ce qui est le goulot d'étranglement mettant en mal la cohésion sociale dans le monde du travail au Burkina Faso. Dans le contexte étudié, les signes du changement ne sont pas très perceptibles ce qui ne rassurent pas les travailleurs.

L'impact de cette fronde est perceptible sur la vie de la nation. Certaines méthodes de lutte ressemblent à *"l'incivisme professionnel"*. En témoignent les blocages des services stratégiques de l'administration publique (présence physique des travailleurs à leurs postes mais refus de recevoir ou de traiter les dossiers de la clientèle). Ces blocages ont porté atteinte l'économie nationale et l'image du pays. Quand des services diplomatiques ne traitent pas d'actes par des blocages, l'impact porte au-delà des frontières nationales. Les recettes de l'Etat se sont retrouvées amenuisées. Le taux de croissance est passé de 6,2% en 2016 à 5,2% en 2019. Certes, cette baisse est aussi en lien avec l'insécurité qui s'est accrue dans le pays mais les blocages de l'entrée des recettes publiques y ont une part importante (Institut Free Afric, Op, cit). La cohésion sociale n'est pas épargnée par cette fronde syndicale. Les émissions interactives des stations de radios diffusions du pays recèlent d'opinions contre les syndicats. Certaines estiment que les fonctionnaires demandent trop à l'Etat dans leurs revendications égoïstes.

En somme, si les syndicats sont fondés autour de lois qui régissent leurs activités et qui autorisent leurs luttes, la fronde syndicale *"post-insurrectionnelle"* peut faire craindre un syndrome *"d'incivisme syndical"*.

## **Conclusion**

Les mouvements sociaux en général et la fronde sociale en particulier soulèvent la problématique de la cohésion sociale au Burkina Faso. Tous les acteurs reconnaissent l'impact de cette fronde en cours sur la vie de la nation. La présente étude a eu pour objectif principal d'en analyser les déterminants après l'insurrection populaire. Les hypothèses de la désillusion des travailleurs par rapport au changement attendu et au déficit de dialogue social se sont confirmées sur la base d'une large partie des réponses. L'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 n'est pas le seul indicateur des secousses sociales que le pays a connu. En 1966, un mouvement syndical avait

emporté le pouvoir du premier président du pays Monsieur Maurice YAMEOGO suite à une grande contestation de sa gouvernance. Elle s'est achevée par un coup d'Etat ayant permis au colonel Sangoulé LAMIZANA d'accéder au pouvoir. En 1980, une longue grève des enseignants a aussi conduit à la chute de LAMIZANA à son tour. En 1998, de grandes manifestations populaires consécutives à l'assassinat du journaliste Norbert ZONGO ont fait vaciller le pouvoir du Président Blaise COMPAORE qui finira par s'effondrer suite à l'insurrection. Elles étaient essentiellement animées par la jeunesse dont l'ANEB (Association nationale des étudiants du Burkina), le puissant syndicat des étudiants en première ligne. Ce sont des indicateurs qui en cachent d'autres dans l'histoire politique du Burkina où la grogne syndicale n'est pas toujours une simple réclamation autour des biens matériels d'un groupe de citoyens mais une réclame d'éthique dans la gouvernance politique. A ce titre, les syndicats font partie des organisations de la société civile qui ont toujours contribué à la régulation sociale (SOME, 2019). Ils sont structurés sur des leviers idéologiques de gauche qui sont des passerelles politiques pour la conquête du pouvoir. Certes, de nos jours, la jeunesse est moins abonnée à l'idéologie politique de gauche par rapport à celle des années 60 et 70 qui a contribué à l'avènement du pouvoir révolutionnaire du président SANKARA en 1983. Mais une partie persiste toujours sur la même orientation. Leurs leaders, une fois devenus fonctionnaires de l'Etat, intègrent les rangs de la centrale syndicale, la CGT-B (confédération générale des travailleurs du Burkina) toujours en pole position dans les revendications sociales de grande envergure. La présente étude a permis d'observer l'emprise de cette organisation sur la fronde sociale.

Les revendications d'ordre salarial et matériel en réalité, constituent un fonds de commerce à double investissement ; la satisfaction des intérêts matériels et moraux des travailleurs certes, mais au-delà, le changement de gouvernance politique voir la chute du régime. Les tenants du pouvoir actuel n'en sont pas moins avertis, eux qui comptent dans leurs rangs plusieurs anciens leaders syndicaux mais ils prêtent bien le flanc en manquant de saisir le taureau par les cornes. Autrement dit, en n'initiant pas un dialogue social conséquent, productif à même d'aplanir les divergences d'intérêts et de désirs entre les acteurs. Fait social normal au sens de G.SIMMEL (1963), la divergence d'intérêt qui aboutit à des affrontements récurrents comme dans le cas du Burkina, est le signe d'un fait social pathologique dont le traitement est incertain.

## Références bibliographiques

ANDOLFATTO D. L., 2007. *Sociologie des syndicats*, La Découverte, coll. « Repères Sociologie », EAN : 9782707153142. 121 p.

AOURAGH M. et ALEXANDER A., 2011. 'The Egyptian Experience: Sense and nonsense of internet revolution, international journal of communication, N° 5/1344-58.

BATENGA M. W., 2015. « *Au cœur de l'insurrection populaire* », BF, 30 et 31 Octobre 2014, Ouagadougou, P.U.O, 104 p.

BELL D., 1997. « *La fin de l'idéologie* ». Trad, de l'américain par Emmanuelle Bâillon. Paris, PUF.

BLAY M., 2007. *La science des mouvements des eaux de Torricelli, à la grange*, Paris, Belin.

REN-LAC, 2013. *La corruption au Burkina Faso*, Rapport.

[https://www.ndi.org > files > rapport-genre-et-corruption-au-bf](https://www.ndi.org/files/rapport-genre-et-corruption-au-bf), Consulté le 23/07/19.

CAMUS A., 1951. *L'homme révolté*, les éditions Gallimard, 133<sup>e</sup> édition, 382 p.

CHOULI L., 2015. *Le contre-pouvoir étudiant au Burkina Faso, l'ANEB face à l'usage de la violence de l'Etat et à la disciplinarisation du campus de Ouagadougou*, Fondation Gabriel Périe, 225 p.

COSSER L., 1956. *Les fonctions du conflit social*, Routledge, 188 p.

DIALLO S., 2015. *Au cœur de la révolution burkinabè* : <https://journals.openedition.org>, consulté le 23/0/19.

DURKHEIM E., 1893. *De la division du travail*, Paris, PUF 65<sup>e</sup> édition, 205 p.

DURKHEIM E., 1895. *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, 16<sup>e</sup> édition Collection Bibliothèque de philosophie contemporaine, 149 p.

DURAND J. P., 2018. *Classes sociales, Etat et luttes des classes*, in *La sociologie de Marx*, pp. 57-77.

EDWARD J., 2009. *Langage and identity*, Cambridge college press, 314 p.

GARLET H. et RAZAFINDRANALY J., 2014. *La souffrance au travail*, Paris, SEUIL.

- GIRAUD B., 2009. « *Des conflits du travail à la sociologie des mobilisations : les apports d'un décloisonnement empirique et théorique* », Politix, volume 22, pp. 13-29.
- HAGBERG S., et al., 2015. « *Au cœur de la révolution burkinabè* ». Anthropologie et développement, n°42 et 43.
- HIIGERS M. et LOADA A., 2003, *Tensions et protestations dans un régime semi-autoritaire : croissance des révoltes populaires et maintien du pouvoir au Burkina Faso*, Politique africaine 2013/3 (N° 131), pp. 187- 208
- MARX K., 1850. *La lutte des classes en France*, Edition électronique, [http://classiques.uqac.ca/classiques/Marx\\_karl/luttes](http://classiques.uqac.ca/classiques/Marx_karl/luttes), Consulté le 12/09/19.
- MARX K., 1848. *Le manifeste du parti communiste*, Edition électronique, [http://classiques.uqac.ca/classiques/Marx\\_karl/luttes](http://classiques.uqac.ca/classiques/Marx_karl/luttes), Consulté le 24/09/19.
- NEVEU E., 2011. *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris : la découverte. Coll. « *Repères* ». 5<sup>e</sup> édition.
- OIT, 2013. *Restaurer le tissu économique et social*, Rapport sur le travail dans le monde
- OUATTARA F., 2017. « *Insurrection des vies intègres, rupture, changement et progrès* », Université Ouaga, Nodus sciendi, n°21.
- OUEDRAOGO R. S., Rapport de l'institut Free Afric, <https://www.rapport>, Consulté, le 22/01/2018.
- PARIENTY A., 2008. *Déclin ou évolution des conflits du travail ?*, <https://www.alternatives-economiques.fr/users/arnaud-parienty>, Consulté le 07/04/20.
- PAUGAM S., 2014. *L'intégration inégale, force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, PUF collection, 512 p.
- PARSONS T., 1977. *Structure and social action*, Free Press, 2<sup>e</sup> édition, 368 p.
- SEE H., 1901. « *Les idées politiques au temps de la Fronde* », Revue d'histoire moderne et contemporaine, 3-7, pp. 713-738.
- SIMMEL G., 1995. *Le conflit*, Circé, 159 p.
- SOME D. B., 2019. *Les organisations de la société civile au Burkina Faso : de la régulation sociale au mercenariat politique*, Paris, l'Harmattan, 257 p.

TAMMY T., 2011. *Le droit international humanitaire confronté aux réalités contemporaines : les insurrections peuvent-elles être qualifiées de conflits armés ?*, Mémoire de MASTER à l'Académie de Droit international humanitaire et des droits humains à Genève.

TOURAINÉ A., 2014. *Le mouvement ouvrier*, Paris, Fayard, 2<sup>e</sup> édition, 448 p.

TOURAINÉ A., 1965. *Sociologie de l'action*, Paris, Seuil, 507 p.

WEBER M., 1995. *Economie et société*, Paris, Pocket.